



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 15 MAI 2015

Le schéma régional éolien très attaqué

POITIERS Tout ce que la région compte d'opposants aux éoliennes a saisi la justice pour vice de forme dans l'arrêté préfectoral

Depuis deux ans et demi, les décisions préfectorales d'autoriser ou non la création d'un parc éolien s'appuient, notamment, sur le schéma régional éolien de Poitou-Charentes. Ce document précise, sans être contraignant, les zones où l'installation d'aérogénérateurs semble la plus cohérente.

Depuis la publication de cet arrêté, les associations de lutte contre les projets éoliens des quatre départements, plus quelques dizaines de particuliers, sont vent debout contre ce schéma. Ils l'accusent d'être totalement dépourvu d'évaluation environnementale. Si on le suit, affirment les opposants, rien n'interdit d'implanter (comme c'est d'ailleurs envisagé) un parc à deux pas de l'abbaye de Saint-Savin, inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco.

Requête examinée hier

La requête a été examinée ce mercredi par le tribunal administratif. Le rapporteur public a commencé par soulever une question de pur droit : un schéma, qui n'impose rien, constitue-t-il une « décision » qu'on peut contester en justice, ou un simple outil de planification ? Sur ce point, le Conseil constitutionnel a déjà émis un avis, qui penche en faveur de la



Le respect des contraintes environnementales se trouve au cœur de la bataille. PHOTO D. J.

première solution. Si décision il y a, celle-ci fait-elle grief aux personnes qui ont introduit la requête ? Le rapporteur public n'en est pas convaincu : « Le schéma ne décide pas de l'implantation d'éoliennes dans les zones retenues et ne l'empêche pas dans les autres. » Laissant les juges statuer sur ce point de droit, le magistrat en vient alors au contenu du dossier, pour conclure à l'annulation du schéma mais sur un vice de forme : la préfecture de région (qui le conteste) n'apporte pas la preuve que les 1462 communes de la région,

DES CONSÉQUENCES ?

Si on en croit le rapporteur public, une éventuelle annulation du schéma régional éolien n'aura aucun effet sur les projets en cours ou à venir. Au contraire, elle pourrait favoriser ces projets, dans la mesure où on ne pourra plus opposer les prescriptions du schéma aux promoteurs pour leur refuser une autorisation.

Pour M^e Carl Gendreau, défenseur d'un certain nombre d'associations et de particuliers requérants, cela n'a aucune importance : « On peut déjà tout faire. Les études d'impact commandées par les promoteurs sont truquées. »

les intercommunalités et les départements ont été invités à se prononcer sur le projet de schéma, comme le veut la loi.

Les requérants ont pris acte de ces conclusions, tout en réclamant à nouveau que le schéma régional soit censuré sur le fond pour ne pas avoir suffisamment pris en compte les contraintes environnementales. La décision devrait être rendue dans quinze jours.

Vincent Buche

Samuel Morillon est bien candidat

POLITIQUE Tête de liste du parti souverainiste Debout la France aux élections régionales, le Charentais d'origine Samuel Morillon le sera aussi pour la Charente, contrairement à ce que nous indiquions par erreur dans notre édition du 4 mai. Par ailleurs, Dominique de Lorgeril, officier de marine et candidat sur



Samuel Morillon, du parti Debout la République. PHOTO C. L.

la liste départementale que s'attelle à boucler le parti, pourrait bien être élu : « Je suis naturellement prêt à demander ma mise en détachement en cas de victoire », indique-t-il.

Les maires et les élus ont leur salon à Carat

COLLECTIVITÉS LOCALES Les 18 et 19 juin, le parc des expositions du Grand-Angoulême accueillera la deuxième édition du Salon des maires, des collectivités et de la commande publique. L'événement a pour but de mettre en relation des entreprises avec des décideurs de la fonction publique territoriale. Plus de 115 exposants y sont attendus, représentant des secteurs d'activité très variés (aménagement urbain, travaux publics, télécommunications, etc.). L'Association des maires de Charente et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capéb 16) profiteront de



Vauzelles : les entreprises dans la raquette

Mercredi, une vingtaine d'entreprises ont pris part à la traditionnelle compétition corpo disputée en amont du tournoi international de tennis de table aux Vauzelles. Schneider, en catégorie loisirs, Bache-Gabrielsen, chez les confirmés, et Capac, chez les féminines, sont les lauréats. PHOTO DR

« C'est très sympa de travailler en naviguant ! »

GABARE Formée depuis trois ans sur « La Dame-Jeanne », Urielle Carré est prête pour passer le diplôme de capitaine

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Urielle Carré aborde sa quatrième et dernière saison sur le pont de la gabare « La Dame-Jeanne ». Elle arrive au terme de sa formation pour obtenir le permis européen de capitaine, qui lui permettra de transporter des passagers et des marchandises en eaux douces. Les examens théoriques en poche, il lui reste à passer l'épreuve pratique, en juin.

« J'ai eu de la chance de trouver cette opportunité, et un capitaine, Patrice Auger, qui accepte de me prendre. C'est une formation longue, qui coûte cher », apprécie une jeune femme qui adore son métier. « J'ai vite compris que c'est très sympa de travailler en naviguant ! », sourit-elle.

« Un beau tremplin »

Mise à l'eau en avril 2002, la gabare se taille un joli succès chaque saison, d'avril à octobre, avec une moyenne de 10 000 passagers par an. « Comme "L'Hermione", elle a été reconstruite avec des méthodes d'antan. Cela fait partie du patrimoine français. Il y a un côté magique, le résultat est assez époustouflant », note Urielle Carré.

Le bateau à fond plat a été commandé en 2000 par Grand-Cognac pour rendre hommage aux gabariers qui ont participé à l'essor du cognac et de la ville qui porte son nom, au XIX^e siècle. « La Dame-Jeanne » a obtenu en 2011 un classement de « bateau d'intérêt patrimonial », décerné par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial. Originnaire du Finistère Sud, Urielle Carré ne se fait-elle pas « cham-



Urielle Carré avec le capitaine de « La Dame-Jeanne », Patrice Auger, à la barre depuis 2003. PH. M

brer » par ses amis bretons pour avoir préféré l'eau douce ? « Non. On conduit des gros bateaux quand même ! J'ai 26 tonnes au bout des mains, il faut faire attention à ne pas taper les berges. C'est un gros bébé ! Les gens qui connaissent la navigation respectent cela », répond-elle. Avec ses 22 mètres de long et ses 5 mètres de large, la gabare est l'une des plus grandes reconstitutions de bateau en bois réalisée en France.

Pour utiliser son potentiel de 70 places, elle va devoir trouver un nouveau matelot. Avec le seul capitaine, la jauge est limitée à 49 personnes. Diplôme en poche, à l'issue de la saison actuelle, Urielle Carré va, pour sa part, rechercher un nouveau port d'attache. La confrérie des capitaines est petite. Sur la Charente, ils ne sont qu'une douzaine. « Ici ou ailleurs, je pense trouver quelque chose. Apprendre sur "La Dame-Jeanne", c'était un beau tremplin. »

AU PROGRAMME DE LA SAISON

Isabelle Autissier embarque !

MUSIQUE ET CHANT La navigatrice rochelaise Isabelle Autissier sera la première invitée de « l'odyssée 2015 », une série de balades en musique proposées le mardi soir. Le 23 juin, à 20 h 30, elle contera des histoires de marins, accompagnée par Pascal Ducourtioux à la guitare. Les autres soirées mettent le cap sur différents pays : le Brésil le 14 juillet, le Niger le 28 juillet, Madagascar le 4 août, l'Andalousie le 11 août, des contes de différents continents le 18 août. Tarif spécial, 10 € ; 6-14 ans, 7 € ; gratuit moins de 6 ans.

« SPÉCIAL ENFANTS » Le créneau de 16 h 45, le mercredi, du 24 juin au 26 août, est dédié aux enfants. Un carnet adapté à leur âge leur est distribué, et Urielle Carré les aide à observer le fonctionnement du ba-

teau, le fleuve Charente, l'environnement, et leur apprend à faire des nœuds marins.

« SPÉCIAL PIQUE-NIQUE » Au lieu du trajet habituel en amont, jusqu'à l'écluse de Gademoulin, à Gensac-la-Pallue, « La Dame-Jeanne » va vers l'aval, vendredi à 20 heures, du 17 juillet au 21 août. Un parcours plus « nature » où le public est invité à apporter son pique-nique.

PRACTIQUE Embarquement au niveau de la place de la Salle Verte. En mai, départ à 15 heures aujourd'hui et les week-ends. De juin à septembre, tous les jours sauf le lundi, une à trois sorties par jour. Adulte, 8 €, 6-14 ans, 5 €, gratuit moins de 6 ans. Renseignements au 05 45 82 10 71, www.tourism-cognac.com.

Festi'Classique peaufine sa partition

MUSIQUE Le festival proposera sept concerts dans les maisons de négoce, du 30 août au 15 septembre. Les réservations sont ouvertes

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Sept concerts du 30 août au 15 septembre dans les maisons de négoce. La violoniste Sarah Nemtanu en tête d'affiche, lors de la soirée inaugurale chez Meukow. Un clavecin royal chez Hine, le 8 septembre à Jarnac. Puis un hommage chanté et parlé à Maria Callas, pour un final éblouissant chez Courvoisier...

Festi'Classique, l'événement porté par Anne-Marie Molinié et Jacques Baclet, vient de détailler le programme de sa troisième édition. Aucune surprise majeure lors de la conférence de presse donnée cette semaine à Cognac.



Sarah Nemtanu, victoire de la Musique classique en 2007. PHOTO DRP

Une soirée déjà complète

Si la partition est bouclée (et peut être consultée sur le site www.festi-classique.com), les organisateurs en peaufinent les ornements et règlent les tempi. Vite, vite, il est temps de faire son choix et de réserver. Le récital de piano à quatre mains, le 4 septembre à la maison Fillioux à Juillac-le-Coq, affiche déjà complet. Pour applaudir le duo Solot dans un programme Dvorak, Rossini et Moussorgski, on repassera. Les jau-

ges étant parfois limitées, on pensera à ne pas manquer l'ouverture, le 30 août, chez Meukow, où le Trio Compass (la violoniste Sarah Nemtanu, le violoncelliste Christophe Morin et l'altiste Marie Chilleme) jouera Mozart et Schubert.

Sarah Nemtanu est une vedette. Nommée premier violon solo de l'Orchestre national de France à l'âge de 21 ans, elle enchaîne désormais les performances. Révélation aux Victoires de la

musique classique en 2007, elle était la vraie violoniste du film « Le Concert », dans lequel elle doublait Mélanie Laurent en 2009. « La recevoir dans un jeune festival balbutiant, ici, à Cognac, c'est un honneur et un plaisir », s'enthousiasme Anne-Marie Molinié.

Les mélomanes de la région connaissent bien Nemtanu et son ami Morin : les deux musiciens sont les directeurs artistiques du festival Trois jours d'avril dans l'île de Ré.

■ CHÂTEAUBERNARD

Deux randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo dimanche. Départ à 8 heures devant l'usine Verallia. Parcours de 57 km : Nercillac, Julienne, Chassors, Luchac, Sigogne, Mareuil, Sonneville, Neuvicq-le-Château, Macqueville, Les Buges, Bréville. Circuit de 90 km identique jusqu'à Sonneville puis Anville, La Bréchoire, Auge-Saint-Médard, Les Elliots, Ville-

neuve, Mons, Aigre, Verdille, Bresdon, Saint-Ouen, La Revêtizon, Macqueville et Châteaubernard.

Des stars et des quidams

COMPLEXE DES VAUZELLES Depuis mercredi et jusqu'au dimanche, près de 450 pongistes de tous niveaux s'affronteront sur 23 tableaux. Parmi eux, le gratin

GEORGES LANNESSANS

g.lanessans@sudouest.fr

Du côté de l'UA Cognac Tennis de Table (UACTT), on ne badine pas avec les traditions. Le président André Sardet et sa clique de bénévoles se sont ainsi attelés à perpétuer des valeurs ayant conféré, au Tournoi international de Cognac, ses lettres de noblesse. « Notre principal atout, c'est qu'ici, un pongiste licencié depuis deux mois peut être opposé à ce qui se fait de mieux en France. »

Le gratin de la discipline se retrouvera d'ailleurs sur le plateau toutes catégories messieurs, dimanche, afin de clôturer une compétition où 450 pongistes s'affronteront sur 23 tableaux.

Des chiffres qui donnent le vertige, surtout si l'on tient compte de la sous-exposition d'une discipline comme le tennis de table. « Je crois que ce qui fait la force de ce tournoi (qui se déroule depuis mercredi et jusqu'au dimanche aux Vauzelles, NDLR), c'est d'abord le cadre, explique André Sardet. On a une capacité d'accueil importante, on est rôdé en termes d'organisation, et il y a aussi une jolie dotation (16 500 euros). »

De quoi attirer les cadors de la discipline, tout comme le pongiste du dimanche désireux de se frotter à ce qui se fait de mieux. Une philosophie pour le moins originale, et un concept qui marche. « Aujourd'hui, on peut considérer que sur les 109 tournois recensés par la Fédération française, Cognac est avec Chef-Boutonne la référence au niveau national. »

Première pour Mattenet

Pour donner un peu plus de sel à une compétition qui n'en manque pourtant pas, André Sardet a décidé de faire appel à de sacrées



André Sardet et son équipe ont installé 36 tables au Complexe des Vauzelles. PHOTO G.L.

têtes d'affiche. « Cette année, nous accueillerons Adrien Mattenet (45^e mondial), Emmanuel Lebesson (n°77), Christophe Legouët (n°119), et Jian Chen, classé parmi les 60 meilleurs mondiaux, et qui l'avait emporté l'an passé. Au total, on compte sur la présence d'une vingtaine de pros. »

Ce qui est moins que lors de la précédente édition, même si paradoxalement, le plateau sera sans doute plus relevé. « Avant, on faisait peut-être plus dans le quantitatif, et moins dans le qualitatif. Du coup, pour cette 8^e édition, on a tenté un pari en faisant venir moins de pros, mais les meilleurs. »

Et autant dire que la stratégie devrait s'avérer payante au vu de l'engouement suscité par ces stars de la petite balle blanche. « Au total,

on attend entre 800 et 1000 personnes sur les trois jours, poursuit André Sardet. Ce qui pour une discipline comme le "ping", est déjà très bien. »

Montée en puissance

Pour le reste, le tournoi reste fidèle à sa tradition.

« Mercredi soir, nous avions le challenge inter-entreprises tandis qu'hier, les tableaux étaient réservés à des pongistes de niveau régional. En fait, le niveau ira crescendo jusqu'à dimanche, avec les tableaux toutes séries messieurs et toutes séries dames. »

Un sacré spectacle en perspective, fait d'improbables duels entre pongistes de tous niveaux. « Ce sont évidemment les deux tableaux qui connaissent le plus de succès, reconnaît le président co-

gnaçais. Il faut dire que notre seule exigence, c'est la date d'inscription. Les premiers inscrits dans ces tableaux peuvent à tout moment se retrouver face au n°1 français. Le tennis de table est d'ailleurs l'un des seuls sports où ce genre de chose est possible. » Où comment faire d'un petit rêve, une réalité.

8^e tournoi international de Cognac, depuis mercredi et jusqu'à dimanche au complexe des Vauzelles de Cognac. Aujourd'hui : tableaux 9 et 10 (Coupe Davis). Début des rencontres à 18 heures. Demain : tableaux 11 à 18, début des rencontres à 9 heures. Dimanche : tableaux 19 à 23. Début des rencontres à 9 heures. Toutes catégories messieurs, début du tableau à 11 heures. Toutes séries dames, début du tableau à 13 h 15. Entrée libre et gratuite.

■ CDC DE JARNAC

L'avenir des intercommunalités au menu des délégués

Le dernier conseil de la communauté de communes (CDC) de Jarnac ayant un menu allégé, le président Annick-Franck Martaud a ouvert le débat sur l'avenir des intercommunalités.

Les échéances et le détail des modalités de la future réforme territoriale n'étant pas encore clairement établis, les délégués ont soulevé de nombreuses questions, mais ils n'ont pu apporter que peu de réponses. «*Sachant que le seuil de population minimum pour une CDC serait de 20.000 habitants, nous devons envisager "un mariage" avec une ou plusieurs CDC voisines de l'Ouest-Charente, mais rien n'est encore fait*», confie le président, qui précise que la CDC de Jarnac compte près de 16.500 habitants sur 18 communes.

Lors des réunions de concertation en cours, le bureau des maires de la CDC lui a confié la mission de défendre le maintien des compétences prises, qui donnent satisfaction. Face aux inquiétudes sur l'échéancier; sur la représentativité des communes; sur la nécessité d'un nouveau territoire; sur les conséquences de prise ou d'abandon de compétences obligatoires, facultatives ou optionnelles; sur la communication à améliorer; sur les économies éventuelles du projet... Jérôme Sourisseau, conseiller

départemental et président du Pôle d'équilibre territorial et rural Ouest-Charente Pays de cognac, a confirmé la création d'une mission pour établir un diagnostic détaillé de chaque CDC du Pôle (Châteauneuf, Cognac, Grande-Champagne, Jarnac, Rouillac) avec état des lieux, projets, avenir... «*Une réunion bilan est prévue le 16 juillet*».

Les autres points à l'ordre du jour. Sur proposition de l'inspection départementale de l'Éducation nationale, un regroupement des écoles primaires de Jarnac (Ferdinand-Buisson et Jules-Ferry) est à l'étude sur le site de l'école Ferdinand-Buisson, avec les sept classes actuelles, soit près de 180 élèves. Le site de Jules-Ferry accueillerait des activités sportives et des ateliers de temps d'activités périscolaires (TAP). Quelques nouveaux tarifs au camping ont été votés pour les mobile-homes: 50€ par nuitée; 249€ pour sept nuitées (mobile-home quatre places); 299€ pour sept nuitées (mobile-home six places). Une convention est signée avec le Nautic club angevin pour la mise à disposition de maîtres-nageurs pour l'ensemble aquatique de l'île Madame. L'organisation des TAP a été légèrement modifiée en élémentaire avec l'accord des enseignants, pour la prochaine rentrée scolaire.